



Le Lien

Union syndicale
Solidaires

Journal des Retraités-e-s 

N°63-Décembre 2016

Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond ...

Ou, pour paraphraser le grand Shakespeare, il y a quelque chose de pourri dans le royaume planétaire. En effet les derniers événements politiques donnent froid dans le dos. Que ce soit l'élection (avec des règles bancales et somme toute fort peu démocratiques) de l'horrible Trump aux Etats-Unis, la percée inquiétante de Fillon aux primaires de la droite de plus en plus extrême et du centre catholiquement intégriste, les récents signaux envoyés par une *vox populi* déboussolée n'augurent pas d'un avenir serein. La prochaine équipée sauvage à la tête du royaume des yankees fiers de leur modèle, (qui est à nos yeux loin d'en être un), est hallucinante, alliant affairistes véreux, militants anti-avortement et créationnistes convaincus, racistes patentés et assumés, ultra-libéraux de tous poils, et cerise sur le gâteau faisandé, négationnistes de la réalité du changement climatique. Ce dernier point est crucial, alors que les signes du dérèglement climatique sont de plus en plus patents. A l'heure où vous lirez ces lignes, la neige risque fort d'être aussi rare sur nos montagnes que le socialisme dans les instances du PS, et la circulation alternée (maigre remède relevant plus du placebo ou de l'emplâtre sur une jambe de bois) en sera peut-être à son 20^e jour, et si tel n'est pas le cas, ce n'est que partie remise. Le pays le plus pollueur de la planète (avec les Chinois) risque fort de faire capoter les maigres avancées de la COP 21, réduisant à néant les quelques chances de limiter le réchauffement global à 2°. Bref il y a du souci à se faire, pour nous, et surtout pour nos descendants.

En France les perspectives ne sont guère plus encourageantes, un duel entre l'extrême-droite et la droite extrême au 2^e tour de l'élection présidentielle de mai prochain se révélant sinon certain,

du moins hélas probable. Comme par hasard, la vision politique du hobereau de la Sarthe n'est guère éloignée de celle du magnat mégalomane d'outre-Atlantique, que ce soit sur le plan social, sociétal ou environnemental. Ultra libéralisme et mépris des enjeux climatiques sont des valeurs partagées par ces deux antipathiques personnages. Au niveau de la politique étrangère leur choix n'est pas mieux, ayant tous deux les yeux de Chimène pour un autre grand démocrate, à savoir le tsar de toutes les turpitudes russes, lesquelles culminent dans le massacre abominable des populations syriennes, au mépris des instances internationales comme l'ONU, bafouée et impuissante à arrêter tant soit peu cette boucherie révoltante.

Bref le climat est de plus en plus irrespirable sur de larges parties de notre pauvre planète bien malmenée, et même la courte victoire contre l'extrême droite autrichienne n'est pas en mesure de nous rasséréner. Il y a en Europe comme ailleurs un relent très « années 30 » dans ce qu'elles ont eu de pire, avec les conséquences inéluctables que le monde aura connu. Alors, dans ce marasme, que pouvons-nous faire, nous, modestes retraités SUD-Rail ? Bien entendu nos chances d'influencer dans le bon sens les événements planétaires sont très



relatives. Pour autant nous nous devons de ne pas baisser les bras, et de crier haut et fort notre révolte devant une tragédie mondialisée dont la menace plane et se fait plus oppressante chaque année. Oui il nous faut marteler sans relâche que cette société ignoble, inique, inégalitaire, irresponsable, ce n'est pas la nôtre. **Nous n'en voulons pas, nous ne l'acceptons pas et nous ne l'accepterons jamais.** Lutter, avec nos maigres moyens, c'est déjà dire et dénoncer les choses, et non pas baisser les bras en soupirant d'un air las et désabusé « c'est bien triste, mais que voulez-vous

qu'on y fasse ». A l'aube d'une nouvelle année vectrice de tous les dangers, formulons le vœu que nos écrits et nos cris de colère fassent leur chemin dans nos esprits et ceux de nos proches afin qu'ils deviennent porteurs d'une révolte légitime contre la misère humaine et ceux qui l'entretiennent.

La vie de la liaison

Ce premier décembre notre maison commune aura vu passer beaucoup de monde car nous étions 121 retraités venus de toute la France pour partager le traditionnel repas de fin d'année de la Liaison Nationale des Retraités SUD-Rail. Le record de participation ne fut pas battu puisque en 2013 nous étions aussi nombreux. Mais cette année plus de syndicats étaient représentés : 19 sur 25. Avec, bien sur, beaucoup de têtes nouvelles ! Et nous avons pu disposer d'une grande salle, ce qui nous a permis sans difficulté de concevoir les différents espaces : salle à manger, bar, expositions et stand de vente.

Comme d'habitude nous avons, pour notre repas, privilégié la qualité. Cette fois nous sommes allés faire nos courses en Alsace. Notre ami Paul Bischoff du syndicat de Strasbourg avait été missionné pour dénicher de bons produits artisanaux : choucroute, cochonnailles, munster, bretzels... La voiture de Michel Jacquin s'en rappelle encore puisqu'avec Daniel Binet ils ont effectué plus de 1000 km en 2 jours pour revenir le coffre chargé à ras bord de produits frais du Jura et d'Alsace.

Dans le même temps, une autre équipe réceptionnait à Saint Denis 712 kg de vin d'Alsace pour le repas et les commandes individuelles, soit 501 bouteilles, et... que du bio ! Merci à Carmen et Jean-Louis Mauler, viticulteurs à Beblenheim qui se sont coupés en quatre pour nous faire livrer à temps.

Après les approvisionnements vint le temps de la préparation de la salle : déco, tables, chaises, vaisselle, menus, sets de table, nappes... bref beaucoup de travail et peu de petites mains ! Puis les cuisiniers sont entrés en action : cuisson des foies gras, fabrication des pains d'épices (merci à Daniel Binet et Pierrot Lespagnol). Et le jour même, cuisson du chou, dressage de la choucroute, préparation de l'apéritif, du munster, du dessert... Déjà les premiers invités arrivent et bientôt c'est la foule et le temps des retrouvailles. Des bises, des poignées de main, et le monde qui commence à être refait ! Et voila il est 11h21 pile, heure officielle de l'ouverture des festivités. Allocution d'Eric Marchiando qui, au nom de la Liaison Nationale, souhaite la bienvenue à tout le monde avec une pensée émue et partagée par l'assistance pour tous les absents temporaires ou définitifs, hélas. Puis Gilles Le Loupp lance un appel à la générosité pour soutenir notre programme humanitaire de construction de salles de classe au village de Koaré au Burkina Faso. Et enfin... que s'ouvre le bar et sautent les bouchons de crémant !

Le timing est serré en cuisine, on a un peu de mal à fermer le bar pour passer à table ! Puis les équipes de service s'activent. L'ascenseur est mobilisé car la cuisine est au 5^{ème} et le repas au Rdc. Il faut donc une bonne synchronisation et on ne s'amuse pas pour nourrir toutes ces bouches affamées. L'avantage c'est que quand elles mangent... c'est plus calme ! Voici les gamelles de choucroute : service à l'assiette. Il faut surveiller les resquil-

leurs, pas de rab avant que tout le monde soit servi ! Puis le munster est servi suivi du dessert glacé. Ca y est on respire enfin en cuisine et au service et on peut manger à notre tour... enfin ce qui reste ! C'est la détente, les tensions s'apaisent et enfin nous pouvons profiter... de nos invités !

Puis vient le temps des premiers départs. Chacun repart, qui avec du vin, qui avec du fromage rayonnant de joie de cette journée de retrouvailles. Tous se congratulent, remercient, en redemandant pour l'année prochaine. Voila, ils sont partis ! Rangement, nettoyage, faire les comptes. Ouf, on s'en sort de justesse comme d'habitude, heureusement que le prix de la location de la salle est payé par la Fédération que nous remercions. Débriefing convivial autour de quelques bouteilles puis on ferme en accompagnant les toulousains au train de nuit. Quelle journée, que de soucis, que de stress mais que de joies et d'encouragements pour recommencer ! Mais alors, qui s'y collera la prochaine fois ?

Remerciements : par ordre d'apparition à l'écran : Les 121 représentants des syndicats présents d'Auvergne/Nivernais, Bordeaux, Centraux, Chambéry, Dijon, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Paris Est, Nord, Rive Gauche, Sud-Est, Saint-Lazare, Reims (excusé), Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, la Fédération. Sûr que ça va donner des idées pour l'année prochaine aux syndicats absents d'Amiens, Limoges, Metz/Nancy, PACA, Saint-Etienne et Tours/Orléans ! Les quelques membres de l'équipe animatrice de la Liaison Nationale qui n'ont pas ménagé leur peine pour bien vous recevoir.

Toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont participé à la réussite de cette journée.

Toute l'équipe cuisine pour les prodiges accomplis ! Anne, Brigitte, Caroline, Estelle, Marie-Claude, Marie-Renée pour leur aide et leur résistance aux propos machos parfois entendus.

Nicole et Ismaël pour les tirages des menus et sets de table.

Jean l'ingénieur du son, Paulo le dénicheur de saveurs alsaciennes, Théo pour les « public relations » !

Un dernier bilan nous a été fourni par Marie-Renée et Gilles Le Loupp sur le compte Burkina Faso : 925 € collectés (dons et vente d'artisanat). De quoi envisager sereinement la poursuite du programme mais nous en reparlerons bientôt plus en détail.

La Liaison Nationale vous remercie du fond du cœur, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses vœux les meilleurs pour 2017 avec une santé qui nous permette de nous indigner, de résister, de lutter et de vivre dignement !

Rédaction

Daniel Boule
Henri Duclut
Rémy Florenty
Andy K.P
Bertrand Lecointre
Eric Marchiando
Marie-Claude Milot
Gérard Millant
Patrice Perret
Michel Valadier
Alain Vialette

Une section dynamique

Le mardi 11 octobre dernier voyait se réunir dans la préfecture de la Nièvre la section retraités du syndicat Auvergne-Nivernais, en présence une vingtaine de retraités, de quelque actifs, dont le secrétaire et le trésorier de Clermont-Ferrand parmi quelques invités, ainsi que d'un membre parisien de notre bureau de liaison, ce qui est un signe positif des liens qui nous unissent, par-delà les âges et les régions.

nos camarades actifs craignent de bientôt connaître les mêmes problèmes de « burn out », voire de suicides qu'a connus France-Télécom, les mêmes causes produisant les mêmes effets. D'autant que deux agressions contre des cheminots en service, à Clermont et Vichy, pour lesquelles la direction réagit à minima, n'ajoutent rien de bon au climat social pesant.

Concernant les activités sociales du



Après le point trésorerie, les participants évoquaient l'actualité de la section, avec tout d'abord une pensée émue pour la mémoire de notre camarade Daniel ARGOUT, subitement décédé début juin dernier. Nous garderons un excellent souvenir de Daniel, sa gentillesse et sa joie de vivre communicative resteront en notre mémoire.

Un camarade de Clermont est prêt à relancer la section, ceux de Nevers sont bien entendu disposés à l'aider. Par ailleurs, nous avons évoqué les « nouvelles du front », à savoir les énormes pressions exercées sur les cheminots, et plus particulièrement les militants syndicaux, depuis les luttes du printemps dernier. Il souffle de la part de la « justice » comme de la SNCF un mauvais vent de vengeance et de mise au pas, ce qui a pour conséquence de démotiver certains de nos militants. Le climat social se dégradant à vitesse grand V,

CER, suite à la nouvelle réforme des structures de la SNCF et du découpage éhonté qui s'en suit, nos élus au CER sont confrontés à d'énormes problèmes pour maintenir les dites activités. Bref, dans ce climat morose, les seules bonnes nouvelles viennent du calendrier des activités des retraités, avec, hormis le traditionnel repas de fin d'année, pour lequel des camarades nivernais sont inscrits, la confirmation de l'AG de la liaison courant mars prochain, ainsi que de la session décentralisée à Etretat fin mai, avec d'ores et déjà appel à une bonne participation de notre région.

Eric, du bureau, qui était au congrès, en a brossé un petit compte-rendu. Notons parmi les 15 membres du nouveau bureau fédéral, la présence de Jean-Marc Hernandez, ancien secrétaire de notre syndicat.

Enfin, Alain Guitait, secrétaire de l'Union Syndicale Solidaires 58 a retracé la participation de cette structure lors des différentes actions contre la loi travail. Il lance un appel à dynamiser auprès des connaissances ou amis la campagne pour le vote aux élections TPE, le but étant pour Solidaires d'obtenir 8% des voix, contre 5% lors de la dernière élection en 2012, avec un taux de participation très faible, de l'ordre de 5%. De même, face à la xénophobie qui se développe face à l'accueil des migrants qui fuient l'oppression et la guerre, Solidaires 58 appelle tous les syndicats composant l'union à se prononcer pour les actions à mener.

Cette matinée de travail a donc été riche en débats, tant sur les actions syndicales face à la casse de l'entreprise, du service public et du code du travail, que sur les problèmes de société auxquels toutes et tous, actifs comme retraités, sommes confrontés, et sur l'aide solidaire que nous pouvons apporter aux camarades en lutte. Ces échanges se sont poursuivis dans la bonne humeur autour d'un bon repas. Une initiative à renouveler sans tarder !

Les intercités normands sont-ils sur la bonne voie ?

Par l'accord signé le 23 novembre 2016, la région normande devient la première à devenir l'autorité organisatrice des transports Intercités du pays. Cela s'est passé au moment de la signature pour l'achat par la région des 40 rames à Bombardier qui vont assurer ce service. Ainsi l'Etat abandonne ses prérogatives sur l'aménagement du territoire au profit, aujourd'hui de la région mais en cela prépare la transmission au privé. Comme pour le fret, des entreprises privées sont sur les starting blocks pour venir exploiter les lignes les plus rentables. Quant à celles desservant les régions les moins peuplées elles seront abandonnées. N'est-ce pas là le principe du capitalisme : faire des profits avec tout ce qui est rentable et à l'Etat de se débrouiller avec le reste.

Sud-Rail dit non à la LGV Lyon-Turin, exige un report modal tout de suite !

Les syndicats SUD-Rail, après débat démocratique au sein de leur instance nationale, ont rejeté le Grand Projet inutile de la Ligne à Grande Vitesse Lyon-Turin, qui nécessite le percement d'un tunnel de 57 km, entre St Jean de Maurienne et Suse en Italie. Pourtant, 3 431 camions traversent les tunnels des Alpes chaque jour, et nous sommes à priori favorables à la construction de voies ferrées pour un mode de transport plus respectueux de l'environnement que la route, et bien plus que l'aérien. De nombreux arguments ont motivé le refus de la LGV, l'exigence de l'utilisation immédiate des voies ferrées existantes.

Une infrastructure nouvelle peut se justifier, si et seulement si, elle so-

lutionne une situation avérée de saturation ou si elle améliore la qualité de service et favorise ainsi un report modal. Ce n'est pas le cas du Lyon-Turin qui vante le report des camions sur les trains de la LGV dans 30 ans, alors que ce report est possible dès maintenant, en aménageant l'axe ferroviaire historique Ambérieu - Modane.

La priorité pour le réseau ferré national est à la maintenance, la sauvegarde des lignes locales, la sécurité, le développement des transports du quotidien, et non à des projets qui engouffrent une très grande partie des finances publiques, en raréfaction du fait du choix poli-

tique des gouvernements successifs d'abandonner le système ferroviaire, de privilégier le développement de la route, pour les marchandises et les voyageurs.

Le réseau ferroviaire actuel peut être amélioré, être plus utile à la population et au service public, sur l'axe historique Ambérieu-Modane et sur l'ensemble du territoire. SUD-Rail, souvent soutenue par des associations d'utilisateurs, avance des propositions concrètes de travaux pour améliorer le réseau ferroviaire.

Pour le transport de marchandises, le report modal immédiat entre la France et l'Italie exige de transformer le site historique SNCF d'Ambérieu en Bugey en triage origine de ferroutage. Comme en Suisse, Autriche, Ita-

lie, Allemagne... des matériels roulants permettraient le report route/rail dès demain. Le ferroviaire permettrait de diviser par 3 ou 4 le nombre de camions sur les routes.

Le financement par un « Partenariat Privé Public » privatise les profits des travaux de construction et socialise les pertes en attribuant les risques au public. Les fiascos de la LGV Sud Europe Atlantique et de la ligne Perpignan-Figueras, montrent les dégâts de ce type de montage financier. Même le Sénat à droite critique fortement cette « bombe à retardement budgétaire » : le projet ne semble rien coûter de suite au service public, mais coûte bien plus cher à long terme, à nos enfants et petits-enfants !

Il y a urgence à mobiliser toutes les

forces syndicales, politiques et citoyennes, afin de revoir les priorités ferroviaires, en phase avec les enjeux sociétaux ! Solidaires et SUD-Rail feront leur maximum pour convaincre la société civile de l'inutilité de ce projet, coûteux et anti écologique, qui ne fait que répondre aux intérêts financiers des grandes multinationales des travaux publics.



Préjudice d'Anxiété Amiante

Depuis juin 2013 nous avons entamé une procédure au conseil des prud'hommes de PARIS et nous sommes toujours dans l'attente de la date que nous fixera le juge départiteur pour nous donner le résultat à notre requête. Notre avocat a adressé un courrier au mois de juin 2016 au juge. A ce jour aucune réponse du juge chargé du dossier.

Le tribunal d'Amiens vient de donner sa réponse en **appel** pour les 400 plaignants de l'usine BOSCH. Cette entreprise est condamnée à verser la somme de 8000 euros à chaque plaignant. Dès que nous aurons la date pour notre affaire, nous vous informerons, votre présence est indispensable pour démontrer notre détermination.

SNCF : DE MAL EN PIS

Pour celles et ceux qui, à la lecture de notre précédent article sur la désolante contraction des lignes SNCF en milieu rural, pensaient que notre compagnie ferroviaire « nationale » avait touché le fond, il n'en est malheureusement rien. Chaque mois apporte son lot de surprises scandaleuses et ubuesques. En témoignent deux exemples relevés dans la revue d'amateurs « Objectif Rail ».

Le premier concerne la suppression totale du service ferroviaire (qu'on espère provisoire) du 27 octobre 2016 au 9 janvier 2017 sur la ligne Aurillac-St.Denis-près-Martel (Brive). Tiens, serait-ce pour une remise à niveau intégrale de cette ligne magnifique (gorges de la Cère) mais sous-équipée et sous-exploitée ? Que nenni, c'est simplement à cause...des feuilles mortes ! Depuis plus de 180 ans de présence du chemin de fer en France, et donc d'autant d'automne où les feuilles mortes ont la stupide idée de tomber et se coller sur les rails, c'est la première fois que les crânes d'œuf qui sabotent chaque jour le peu qui reste de service public ont eu la lumineuse idée de se saisir à bras le corps du problème des patinages, enrayages et autres deshuntages qui jusqu'à présent, malgré quelques retards compréhensibles, n'avaient jamais, même en temps de guerre, empêché les trains de rouler à la mauvaise saison. Les feuilles mortes sont un problème ? Supprimons les feuilles ! Ah non, chef, ça on ne peut pas ! Et bien alors, supprimons le service ! La célèbre boutade du « s'il n'y avait pas tous ces voyageurs exigeants, les trains rouleraient à l'heure » est dépassée. Plus de trains, plus de problèmes ! Comment n'y avait-on pas pensé avant ? On ne saurait suggérer à nos géniaux dirigeants d'aller plus loin dans leur démarche d'une implacable logique : la neige, le vent, les orages, les grandes chaleurs ont autant d'ennemis pernecieux de la bonne marche des trains. Il conviendra donc de supprimer le service à chaque alerte météo, cela reviendra

bien moins cher que de payer des cheminots au statut à entretenir, surveiller et nettoyer les installations ! Heureusement il reste les cars Macron !

Jamais la SNCF n'avait été aussi loin dans sa politique suicidaire de renoncement, et cette première n'a pas rencontré beaucoup d'échos dans les médias nationaux. Il semblerait, d'après les conducteurs clermontois, que ce lamentable scénario serve de prétexte à pallier le manque criant de matériel disponible. La direction SNCF aurait donc beau jeu de masquer sa propre faillite gestionnaire en accusant les feuilles mortes !

Le deuxième exemple de déchéance de nos « exploitants », nous vient de la côte d'azur. La ligne Cannes-Grasse est aux antipodes du monde rural de la liaison Aurillac-Brive. Tracée en milieu urbain, dans un cadre où le béton depuis longtemps remplace les oliveraies, elle bénéficie de liaisons cadencées bien achalandées. C'est une ligne qui a été rouverte il y a 10 ans, avec tous les critères d'une artère moderne, quoiqu'à voie unique : bloc automatique et électrification. Mais voilà, le succès a dépassé les prévisions de trafic, au point qu'il faut maintenant allonger les quais, supprimer un passage à niveau, et créer un nouveau point de croisement des trains. C'est une preuve du dynamisme de cette desserte, même si ces travaux auraient pu être effectués lors de sa résurrection (à grand frais) en 2005. Mais là où on tombe à la renverse, c'est lorsqu'on apprend que pour se faire la ligne va être fermée pendant un an, de fin 2016 à fin 2017. C'est hallucinant quand on sait que le réseau ferré français a été électrifié et modernisé avec constance dans les années 60 avec des moyens techniques bien moins sophistiqués qu'aujourd'hui, sans jamais supprimer pour autant la circulation des trains. C'est qu'à l'époque, outre du personnel bien formé en nombre conséquent, nos patrons avaient une vision du service public (par tous les temps, les trains roulent!) qui a été remplacée de nos jours par une incompétence rare et une calcullette pour seule

ligne de conduite.

A l'énoncé de ces deux exemples de l'état de délabrement du service public rendu aux usagers et aux citoyens, seuls deux mots viennent à l'esprit pour qualifier notre écœurement : impéritie et sabotage.

MONTMAURIN patrimoine soldé avant destruction

En 2010 la Liaison Nationale des Retraité-e-s se réunissait en session décentralisée à Antichan de Frontignes (31) près de Luchon. Au cours de nos sorties nous avons rencontré des responsables d'associations de défense du site archéologique de Montmaurin où de nombreux vestiges préhistoriques et gallo-romains ont été découverts et attendaient une reconnaissance administrative avant la mise en valeur de ce véritable trésor. Mais face aux industriels qui veulent exploiter l'endroit comme carrière de calcaire les défenseurs du site ont dû s'organiser, veiller sur les lieux, déposer des recours devant les tribunaux... A cette occasion nous avons exprimé notre soutien par une petite manifestation sur le site (voir photo).

Six ans après, le Conseil d'Etat vient de rejeter, le 17 octobre dernier, l'ultime pourvoi des associations, bafouant ainsi les intérêts patrimoniaux, écologiques et scientifiques et autorisant de fait « Dragages Garonnais », l'exploitant, à ouvrir une carrière durant 30 ans à raison de 200 000 tonnes par an d'extraction de calcaire. Ce monde est fou !!!

Nous nous étions engagés à vous informer. Voilà c'est fait mais le coup est rude.

Une pétition est en ligne : <https://www.change.org/p/monsieur-le-prefet-de-haute-garonne-montmaurin-patrimoine-sold%C3%99>



Actions professionnelles et interprofessionnelles

Pour les actions professionnelles

Action unitaire pour les retraités SNCF

Le 13 octobre, tous les administrateurs et administratrices de la CPRP, Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel SNCF, ont voté contre la baisse du pouvoir d'achat des retraités. Les mêmes organisations SUD-Rail, CGT, UNSA, CFDT et FGRCF, ont interpellé la Ministre pour la revalorisation des pensions bloquées depuis 54 mois, le relèvement des basses pensions, les pensions de réversion, les ex-apprentis dont tous les trimestres de cotisations ne sont pas pris en compte, le fonctionnement de la Caisse de retraite et sa politique appliquée sans négociation, notamment la dématérialisation des documents qui ne sont plus envoyés par la Poste, ce dont de nombreux retraité-e-s se plaignent.

L'audience unitaire au ministère a eu lieu lundi 12 décembre. La ferme intention d'obtenir des réponses s'appuie sur le rapport de forces, l'envoi par chaque section de retraité-e-s d'une motion à la Ministre.

Campagne double AFN

Solidaires s'oppose à toute guerre coloniale, et donc nous défendons les jeunes appelés de l'époque qui ont dû partir faire la guerre pour les colons. Après plusieurs actions contre les discriminations des cheminots, alors que tous les fonctionnaires ajoutent des trimestres comptant pour la retraite, chaque retraité cheminot qui a dû « servir sous le drapeau » en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962, doit réclamer ses droits à la CPRP. La date de demande sera probablement la date d'ouverture des droits...

Pour les actions interprofessionnelles

Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité-e-s Solidaires

La réunion du 24 novembre a commencé par les actions des 9 organisations de retraités dont la journée du 29 septembre, bien mieux prise en compte dans la presse. La discussion a porté sur un constat contradictoire : des retraités non syndiqués viennent manifester ; des syndiqués et des responsables syndicaux sont durs à mobiliser.

Le colloque des 9 organisations au CESE se prépare pour le 13 janvier 2017, avec Bernard Ennuyer pour « La place des retraités dans notre société » et Guillaume Duval pour « Le pouvoir d'achat des retraités ».

Le point sur le contexte économique, social, syndical a permis d'intéressants échanges sur le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2017, le Projet de Loi de Finances 2017, le conflit sur la Loi travail et le social libéralisme et le néolibéralisme d'Hollande – Valls, les attaques des candidats aux Primaires de la Droite...

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie : les retraités paient une taxe de 0,3 %, soi-disant pour l'aide à l'autonomie, mais le gouvernement pique dans cette caisse pour autre chose ! L'UNIRS a dressé l'état des lieux dans une note, qui a été discutée, approuvée, qui sera suivie d'un deuxième document d'analyse et de rappel des revendications.

Le C.A. sur deux jours en janvier reprendra le cahier revendicatif, réfléchira sur le projet de remplacer les minimas sociaux par une allocation unique, discutera autour du film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent.

Retenez la date de l'Assemblée Générale : mardi 24 avril 2017.

Les 9 organisations interprofessionnelles de retraités

Réunies le 28 novembre, elles ont échangé sur l'importance de continuer les mobilisations contre les régressions qui ne cessent pas, ainsi, le Projet de Loi de Finances 2017 baisse l'impôt sur le Revenu et le financement des services publics dont la santé.

Elles ont surtout préparé le colloque du 13 janvier sur la place des retraités, en espérant que la presse retiennent que les retraités ne sont pas des privilégiés, des nantis. Pour sa réussite, une lettre sera envoyée aux journalistes, un courrier invitera les retraités. Afin de faciliter sa reproduction dans les départements, tous les débats seront enregistrés et récupérables sur une clé USB.

Le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'âge HCFEA rencontre de gros problèmes cumulatifs de mise en place, il exclut une seule organisation, Solidaires, qui va en justice pour discrimination.

RESTRICTION...



Vie des sections

Le 8 décembre dernier avait lieu une réunion de la section syndicale des retraités de Paris Sud-Est dans les locaux du syndicat régional. 22 adhérent-e-s y participaient, pour débattre de la situation sociale et politique, et de notre expression syndicale en tant que retraités. Après un petit compte-rendu du congrès de Najac, puis de nos projets de session décentralisée (Etretat 2017 !) nous avons désigné à l'unanimité 4 camarades candidats au futur bureau de notre liaison, qui sera élu lors de l'assemblée générale en mars prochain. Enfin les débats se sont poursuivis à bâtons rompus autour d'un buffet bien garni préparé en commun. Une expérience à renouveler plus souvent !

Les grands projets inutiles imposés

Projet de LGV (ligne à grande vitesse) Limoges-Poitiers. Fort impact écologique. Cette section à grande vitesse était voulue par François Hollande et Jacques Chirac. À voie unique et sans possibilité d'y faire circuler des trains de marchandises. La rentabilité économique est fortement remise en cause, y compris par le Conseil d'État, qui a annulé, par une décision du 15 avril 2016, le décret par lequel le premier ministre a déclaré d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation de la ligne. Hollande a décidé qu'elle se ferait quand même.

Projet de ligne à grande vitesse (LGV) entre Bordeaux et Hendaye, tronçon destiné à permettre, à terme, la mise en place d'une liaison à grande vitesse vers l'Espagne à partir du sud-ouest. Validé par le gouvernement Valls en septembre 2015, et déclaré d'utilité publique en juin 2016.

Projet de ligne à grande vitesse (LGV) entre Bordeaux et Toulouse. Déclaré d'utilité publique le 5 juin 2016 par le gouvernement Valls. La commission d'enquête a rendu un avis défavorable en mars 2015, en raison notamment d'impacts environnementaux « insuffisamment pris en compte ».

Les défenseurs du Lyon-Turin le parent d'un vernis écolo en le présentant comme une alternative au fret routier. Mais un train reste-t-il écolo quand il perce une montagne en détruisant les sources d'eau, quand le chantier de la ligne a un mauvais bilan carbone et quand il fore des zones pleines

d'uranium et d'amiante? Il coûte une fortune et va lors de sa construction polluer les régions de chaque côté du tunnel.

L'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) prépare à Bure, dans la Meuse le « Centre industriel de stockage géologique des déchets radioactifs » (Cigéo). But : enfouir pour des milliers d'années, des milliers de tonnes de déchets nucléaires sans connaître les conséquences pour les générations futures.

Deux ans d'occupation de la ferme des Bouillons à Mont-Saint-Aignan, dans l'agglomération de Rouen, auront eu raison du projet du groupe Auchan d'en faire un supermarché... mais aussi de celui des opposants de la transformer en ferme collective. Le 27 juillet 2014, le permis de démolition devient en effet caduc, mais Auchan refuse de considérer les projets de reprise de l'exploitation présentés par les opposants. Le 19 août 2015, ceux-ci sont expulsés par les CRS pour laisser place à un projet de ferme bio porté par des sympathisants d'extrême-droite, proches des dirigeants d'Auchan.

EUROPACITY

Implantation d'un complexe commercial sur 80 hectares de terres agricoles, sur la commune de Gonesse, dans le Val d'Oise. Le projet est porté par Auchan (encore lui) et devrait comporter un centre commercial, des milliers de chambres d'hôtel, une piste de ski en intérieur, des salles de spectacle, un parc d'attraction, etc.

Projet de construction de l'autoroute A45 à péage, en parallèle à l'autoroute A47 gratuite. Celle-ci est jugée obsolète par les bétonneurs. Les péages ne devraient pas permettre au concessionnaire de la rendre rentable, rendant nécessaire une subvention publique pour son fonctionnement. Le coût du projet est en effet évalué à 1,2 milliard d'euros, mais il bénéficiera d'une subvention de 845 millions d'euros. Le secrétaire d'État en charge des Transports, Alain Vidalies (PS), a annoncé aux élus locaux, le 20 avril 2016, le choix du concessionnaire (pour une durée de 55 ans) : Vinci. La mise en service est prévue pour 2022.

La purge pour les hôpitaux publics

Le gouvernement met actuellement en œuvre une nouvelle potion d'austérité à l'encontre des hôpitaux publics. Il crée des groupements hospitaliers de territoire, fédère les établissements d'un espace géographique, mutualise leur gestion et leur trésorerie, en profite pour fermer des services ici ou là, avec l'objectif de réaliser 400 millions d'euros d'économie. Cela crée évidemment des tensions, des oppositions au sein des personnels. Au bout du compte, ce sont les difficultés et le poids des dettes qui risquent d'être partagés. Il faut mesurer en effet l'état de dégradation de notre système de santé. Le dernier bilan publié par l'organisme statistique du ministère de la Santé et des Affaires sociales indique que le résultat financier des hôpitaux publics est négatif de 1,1 milliard d'euros !

L'hôpital de Roanne serait proche de la faillite, ceux de Saumur, de Fougères, d'Ajaccio, de Vierzon, de Laval, de Sarrebourg, de Toulon, de Guingamp, d'Hyères, de Pontoise sont en grande difficulté. L'hôpital, tout neuf, Sud-Francilien, à Corbeil-Essonnes, s'est retrouvé totalement à découvert avant même d'avoir ouvert, victime d'un contrat léonin avec Eiffage. Même si cet accord a été dénoncé, l'opération a mis les comptes de l'établissement dans l'ultraviolet. Même la situation financière de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris « demeure fragile », de l'aveu même de la Cour des comptes.



De tels regroupements, dans la mesure où ils visent moins à créer des synergies qu'à rogner tout ce qui peut l'être, ont un effet désastreux sur l'offre de soins à la population et exercent une pression très forte afin de rentabiliser au maximum les activités, pour notamment faire face à la dette, payer de lourds intérêts aux banques. Tel service est ainsi menacé car il ne rapporte pas assez. La Cour des Comptes demande au gouvernement, en 2014, à ce que seuls « les projets permettant aux établissements publics de santé d'atteindre un taux de marge d'au moins 8 % » puissent avoir recours à l'emprunt.

Le système de santé français tombe en chute libre à cause du libéralisme qui lui est imposé. Le personnel en a marre de subir et une grève a eu lieu le 7 novembre pour stopper une politique désastreuse pour le public comme pour eux.



La cour administrative d'appel de Nantes a émis ce 14 novembre 2016 un jugement politique sur

N o t r e -

Dame-des-Landes. Elle argue de l'intérêt public majeur que serait le développement économique. Mais, à l'heure du changement climatique et de la crise de la biodiversité, l'intérêt public majeur est la préservation de l'équilibre écologique.

La justice impressionne. Mais juge-t-elle en droit ou en opinion ? On ne peut ici généraliser. Mais il est clair que le jugement de la cour administrative d'appel de Nantes, lundi 14 novembre, par lequel elle a rejeté les appels formés par les opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, relève de l'opinion.

Passons sur le fait que la jurisprudence du tribunal administratif de Nantes et de la cour d'appel a toujours, systématiquement, rejeté les requêtes des opposants.

Ne nous interrogeons pas sur le recrutement, la carrière et la culture des magistrats administratifs.

Bref, faisons comme si ces juges n'étaient pas de parti pris et avaient jugé en leur for intérieur. Et analysons la raison fondamentale pour laquelle ils ont rejeté les recours : celle de l'« intérêt public majeur ». On peut l'examiner en particulier dans l'arrêté 15NT02386 sur les espèces protégées :

Les juges concluent, au paragraphe 24, que « les dérogations litigieuses doivent être regardées comme justifiées par des motifs impératifs d'intérêt public majeur ».

Et quels sont ces motifs « impératifs » - noter le mot -, quel est l'intérêt public majeur ? « Assurer le développement socio-économique de la métropole Nantes-Saint-Nazaire, dans une logique d'anticipation sur

les besoins de déplacements induits par l'évolution démographique, l'activité économique et touristique du Grand Ouest, pour pallier la saturation du site aéroportuaire de Nantes-Atlantique et ses risques pour la santé liés aux nuisances sonores. »

Ce jugement est politique. Sans entrer ici dans la discussion cent fois faite des motifs allégués, il faut simplement dire ici que l'on conteste l'intérêt public majeur tel que le définissent les juges. Ils expriment une opinion, pas un argument juridique.

Le jour même de leur décision, l'Organisation météorologique mondiale annonçait que l'année 2016 devrait être la plus chaude enregistrée, qu'elle devrait marquer une température supérieure de 1,2 °C au-dessus de celle qui prévalait pendant des millénaires avant la révolution industrielle. Le jour même de la décision, la COP22 se poursuivait à Marrakech : son objectif fondamental est de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'intérêt public majeur, aujourd'hui, est de réduire les émissions de gaz à effet de serre, afin de



permettre aux générations présentes et futures de vivre dans un monde à l'équilibre écologique assuré. Tout développement économique qui entraîne une augmentation des émissions de gaz à effet de serre va contre l'intérêt public majeur. C'est le cas du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, qui vise un quadruplement du trafic aérien à Nantes, trafic fortement émetteur de gaz à effet de serre.

La même argumentation peut être tenue en ce qui concerne l'érosion de la biodiversité et la perte des zones humides : la situation fran-

çaise et planétaire devient si critique sur ces aspects que laisser les destructions se poursuivre, comme le préparent les promoteurs de l'aéroport, va contre l'intérêt public majeur. Une espèce animale ou de plante disparaît toutes les 20 minutes soit 26280 espèces disparues chaque année. Près d'un quart des espèces animales et végétales pourrait disparaître d'ici le milieu du siècle en raison des activités humaines. Les juges de Nantes ont négligé le changement climatique et la crise planétaire de la biodiversité. Ils vont contre l'intérêt public majeur. Toutes les personnes préoccupées par cet intérêt restent donc légitimement fondées à s'opposer au projet d'aéroport. Ils ont raison au regard du droit fondamental des humains à un environnement sain.

Comme « Le Lien » vous en informe fréquemment (*Le Lien n°62 page 9*), notre liaison reste opposée à la construction confiée par l'Etat à la société Vinci en 2010, du nouvel aéroport à Notre Dame des Landes!

(Article de Ouest France du 10 décembre 2016)

...De plus, l'objectif annoncé par Manuel Valls d'évacuer la Zad de Notre-Dame-des-Landes cet automne n'est plus d'actualité. Le nouveau locataire de Matignon, Bernard Cazeneuve, veut se donner le temps d'étudier le contentieux sur le sujet avec l'Union européenne.

« Nous sommes dans un Etat de droit qui ne saurait être bafoué. Le cadre d'une intervention doit être maîtrisé. Nous devons avant tout clarifier une situation de précontentieux avec la Commission Européenne », a-t-on déclaré dans

l'entourage du nouveau Premier ministre, Bernard Cazeneuve. **« Cette opération doit être préparée méticuleusement et les étapes doivent être préparées. Il faut être irréprochable juridiquement et opérationnellement »**, a-t-on ajouté. **« Pendant que nous interrogeons l'UE, nous examinons les conditions opérationnelles d'engagement des forces dans un contexte de menace terroriste élevé »**.

Traduction: les forces de l'ordre ne sont pas extensibles. Priorité à la sécurité des populations, pendant la période des fêtes...

Le projet d'aéroport est soumis au respect du droit européen. Une directive européenne oblige notamment à soumettre des projets d'infrastructure à une étude sur leur impact environnemental. Or en avril 2014, la Commission européenne avait adressé une mise en demeure à la France pour manquement à cette obligation légale, estimant



que les évaluations établies étaient trop fragmentées.

L'Autorité environnementale, instance ministérielle, a été saisie. Mais Paris n'a toujours pas répondu à ce jour à la mise en demeure, même si un document est en préparation.

Alors non seulement l'évacuation des opposants occupant la zone d'aménagement du « futur » aéroport de Notre-Dame-des-Landes, est « repoussée », mais nous pouvons émettre de sérieux doutes quant au lancement des travaux ou plutôt se baser sur la fin de validité de la **déclaration d'utilité publique** le 18 janvier 2018 !...

Le « beau » pain n'est pas forcément bon !

Marie Astier est journaliste à Reporterre. Elle vient de publier *Quel pain voulons-nous ?*, aux éditions Seuil/Reporterre.

Rappelez-vous, la dernière fois que vous avez mangé un pain très léger, à la mie très blanche, insipide et sec quelques heures après l'achat. Si cette baguette plus proche du carton que du pain a été le summum de la modernité dans les années 1950 à 1970, elle se fait désormais de plus en plus rare. Chez le boulanger, la baguette tradition, plus goûteuse, à la mie crème, s'est fait une place. Au supermarché, la qualité générale

s'est améliorée. La filière est sortie de cette période où la blancheur et le volume faisaient vendre. Le bon pain regagne du terrain... semble-t-il.

Car il faut voir au-delà des apparences. Ces pains plus beaux, plus diversifiés, moins fades et qui se conservent mieux qu'il y a trente ans résultent d'un processus engagé par les fabricants de pain industriel, les producteurs d'additifs et les très grands moulins. Leur but a toujours été de faciliter, de standardiser la production de pain. Dernièrement, la

maîtrise des enzymes a permis une avancée majeure dans cette voie.

Sans les enzymes, tout irait trop lentement.

Les enzymes sont des protéines qui accélèrent les réactions chimiques permettent la fermentation, ce moment où le pain gonfle, où les goûts se forment, où la structure de la mie se construit. Pour le pain, il y a deux sources « naturelles » d'enzymes : celles fabriquées par le grain de blé, et celles fabriquées par les levures et bactéries naturellement présentes à la surface des grains. On utilise le malt, c'est-à-dire des grains germés riches en enzymes, pour améliorer les produits.

Le malt est une céréale germée riche en enzymes. Depuis les années 1980, on sait sélectionner les enzymes, les fabriquer, les « purifier », et de nouvelles apparaissent sans cesse. Que ce soit au supermarché ou chez l'artisan, presque tous les pains ont été fabriqués grâce à ces protéines magiques le cocktail d'enzymes ajoutées permet de maîtriser le processus naturel de la fermentation. Enfin, dernier avantage et non des moindres : les enzymes sont censées disparaître à la cuisson et peuvent être éventuellement cachées au consommateur.

Grâce aux enzymes ajoutées, faire un « bon » pain — ou plutôt un beau pain — est devenu facile. Mais la fi-

lière devrait s'en méfier. D'abord, parce qu'elles ont un potentiel allergène. Or, l'allergie à la farine et à ses composants est l'une des principales maladies professionnelles en boulangerie. Certains meuniers et boulangers s'inquiètent, racontent des cas de rougeurs après qu'ils aient travaillé avec des mélanges de farines riches en enzymes.

Les enzymes ajoutées ont ouvert un monde merveilleux aux industriels, qui grâce à elles se rapprochent de plus en plus de la qualité proposée par les artisans. La farine apporte déjà naturellement les siennes. Alors pourquoi ne pas réapprendre, à tout simplement, faire du pain avec elles. A l'époque où les allergies au gluten se développent, notamment à cause des nouvelles variétés de blé, ne serait-il pas judicieux de ne pas rajouter dans le pain des enzymes qui en rajoutent le risque supplémentaire.

Burkina Faso



Comme annoncé dans notre précédente édition, une délégation de la liaison des retraité-es SUD Rail, se rendra au village de Kaoré fin janvier 2017 (à leur charge la totalité des frais de ce séjour) dans le cadre de l'inauguration de la 2ème classe en bâtiment au lieu des Paillotes, et financée, comme la 1ère par les dons de nos adhérents et des différentes régions Solidaires à notre projet. Comme en 2014 nos collègues visiteront également d'autres régions du Burkina. A retenir que notre objectif final est bien la construction de 3 classes de cette école primaire et qu'il est toujours possible de faire un don à l'ordre de UFR SUD-Rail (au dos du chèque « solidarité Burkina ») à adresser à Fédération SUD-Rail – Liaison des Retraité-e-s – 17 Boulevard de la Libération – 93200 St Denis.

«Salauds de pauvres»

« *L'argent du RSA sert à acheter de l'alcool, de la drogue et à la prostitution* ». Ce sont les termes de Norbert Bouvet, vice-président du conseil départemental de la Mayenne (Les Républicains) en charge de l'économie, de l'emploi et de l'éducation et porte-parole de François Fillon en Mayenne. Propos qu'il a tenus au micro de France Bleue Mayenne le 24 novembre. Et réaffirmés vendredi dernier, dans l'enceinte du conseil départemental, face à une opposition ulcérée.

« *Salauds de pauvres !* » serait-on tenté de lui faire dire. Tout le monde connaît l'expression lancée par Jean Gabin à un couple de bistrotiers pétochards dans *La traversée de Paris*, le film de Claude Autant-Lara, en 1956. Coluche avait repris la formule au début des années 1980. Il utilisait les poncifs à l'égard des « sans-le-sou », des « sans-dents »... Bref, ces gueux, assistés, chômeurs et autres fainéants qui vivent de la générosité du système. Et il en avait fait un cri de révolte.

Il paraît que la crise rend les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Je ne vois pas en quoi c'est une crise. Depuis que je suis petit, c'est comme ça.

Coluche

Cette fois ci, le texte n'est pas écrit par Jean Aurenche et Pierre Bost. Il n'est pas gueulé par Coluche. Mais lâché par un élu qui veut faire sauter les digues, comme on dit maintenant. Effectivement, les vannes sont ouvertes. Mais celles-ci laissent passer un flot de pensées nauséabondes, pas drôles du tout. Triste époque.

Perturbateurs endocriniens : halte à la manipulation de la science

Près de cent scientifiques dénoncent la fabrication du doute par les industriels, déjà à l'œuvre dans la lutte contre le changement climatique. Depuis des décennies, la science est la cible d'attaques dès lors que ses découvertes touchent de puissants



intérêts commerciaux. Des individus dans le déni de la science ou financés par des intérêts industriels déforment délibérément des preuves scientifiques afin de créer une fausse impression de controverse.

Cette manufacture du doute a retardé des actions préventives et eu de graves conséquences pour la santé des populations et l'environnement.

Les « marchands de doute » sont à l'œuvre dans plusieurs domaines, comme les industries du tabac et de la pétrochimie ou le secteur agrochimique. A elle seule, l'industrie pétrochimique est la source de milliers de produits toxiques et contribue à l'augmentation massive des niveaux de dioxyde de carbone atmosphérique, à l'origine du changement climatique.

La lutte pour la protection du climat est entrée dans une nouvelle ère avec l'accord de Paris de 2015, malgré la farouche opposition de climato-sceptiques sourds au consensus établi par les scientifiques engagés pour travailler dans l'intérêt général.

Une lutte comparable fait actuellement rage autour de la nécessaire réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens. La Commission européenne s'apprête à mettre en place la première réglementation au monde sur le sujet. Bien que de nombreux pays aient également manifesté leur inquiétude à l'égard de ces produits chimiques, aucun n'a instauré de réglementation qui les encadrerait globalement. Jamais l'humanité n'a été confrontée à un fardeau aussi important de maladies en lien avec le système. Ses signataires appellent à la constitution d'un groupe d'experts placés sous les auspices de l'ONU, à l'instar du GIEC créé pour l'étude du climat, pour «mettre la science à l'abri de l'influence des intérêts privés». Les perturbateurs endocriniens sont présents dans de très nombreux produits : bouteilles en plastique, canettes alimentaires, détergents, jouets, cosmétiques, retardateurs de flammes et pesticides. De nombreuses études ont montré que les perturbateurs endocriniens diminuent la fertilité humaine. Ils sont aussi soupçonnés d'affecter le système immunitaire et la fonction respiratoire chez l'enfant, et de favoriser le diabète.



19 opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes condamnés à des amendes avec sursis en première instance pour avoir participé à une opération escargot en janvier sur le périphérique de Nantes, ont été relaxés mercredi 23 novembre en appel. « La cour d'appel pèse les différents enjeux démocratiques et a sans doute fait primer la liberté d'expression et de manifestation. (...) C'est un soulagement car c'était une jurisprudence qui pouvait poser problème », a commenté leur avocat.

FRET ferroviaire

Voici un commentaire de Gilles Balbastre concernant le FRET ferroviaire superbement illustré par un documentaire qu'il vient de tourner et qui met en évidence l'ampleur des dégâts. A visionner et à diffuser sans modération !

« Un an après la sortie du documentaire « Vérités et mensonges sur la SNCF »

(<https://www.youtube.com/watch?v=gT3PPOXZqNk>) commandé par le CE SNCF Nord-Pas-de-Calais, un autre comité d'entreprise cheminot, celui de FRET SNCF, m'a demandé de réaliser un film sur l'état du transport de marchandises en France en 2016.

En tant que fils de cheminot, qui plus est en poste durant toute sa carrière au triage d'Hourcade près de Bordeaux, en tant que journaliste et réalisateur « spécialisé » dans le domaine du travail, des services publics, de l'économie, je savais plus ou moins que le fret ferroviaire n'était pas en forme. Mais de là à avoir conscience de l'étendue des dégâts et de la rapidité de la casse, il y avait un pas que ce film a permis de franchir. 85% des marchandises passent désormais par la route, à peine 10% par le rail. La part du rail a été divisée par trois en une quinzaine d'années seulement.

Et pourtant, ce n'est pas faute pour les cheminots d'avoir tiré le signal d'alarme. Mais que voulez-vous, les médias et les journalistes détournent leurs yeux vers des sujets plus importants comme la folie Pokemon et les frasques de Benzema ou de Nabilla...

Les principales leçons que l'on peut tirer après avoir fait et vu ce film sont :

1 - des choix économiques et écologiques d'importance sont faits dans notre pays dans une absence totale de débat public et dans un silence médiatique assourdissant,
2- la parole des salariés, des élus salariés et des syndicalistes est d'une très grande richesse quand on prend le temps d'aller la chercher et de la restituer.

A l'aube d'une campagne présidentielle et législative qui s'annonce plus glauque et réactionnaire que jamais, il faut rendre grâce à un comité d'entreprise comme celui de SNCF Fret dirigé par des syndicats combattifs de créer un espace de liberté pour une information non polluée.

Pour visionner le film, rendez-vous sur le site de Fret SNCF : <http://www.fret21.org/> ou à l'adresse suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=jmydwmmDB5E>

N'hésitez pas à faire connaître sous toutes ses formes ce documentaire. »

Gilles Balbastre, réalisateur (notamment des Nouveaux chiens de garde avec Yannick Kergoat)

Contre la radiation de la SNCF de Christophe et Mathieu

Nous vous avons laissés sans nouvelles depuis quelques semaines mais ce n'est pas faute d'avoir milité et œuvré pour faire reconnaître l'injustice dont sont victimes Christophe et Mathieu.

Le 23 Novembre, Mathieu était convoqué par l'Inspection du travail. Pour la première fois, lui et le délégué SUD-Rail qui l'assiste et le

défend depuis le début, ont eu affaire à quelqu'un qui cherchait à connaître la vérité et non pas à la fausser pour construire un scénario qui permettrait de virer 2 cheminots. L'enquête contradictoire devra se conclure avant le 7 janvier 2017.

L'inspection du travail a l'intention d'entendre toutes les personnes impliquées (clients, témoins, contrôleurs, Direction) avant de valider ou non le licenciement. En attendant, Mathieu a repris le travail : pas à son poste, pas dans son établissement mais il re-travaille...La médecine du travail, appuyée par la psychiatre, a validé son aptitude à reprendre la conduite, jugeant qu'aucune affection mentale ne

s'y opposait et qu'il avait la «tête sur les épaules».

Malgré cela, le Directeur d'Établissement, qui espérait une inaptitude médicale, s'est opposé à son retour à la conduite, en se basant sur un texte qui permet de « descendre de machine » administrativement un conducteur qui aurait fait une faute de sécurité. Au lieu de réaffecter temporairement Mathieu sur son lieu de travail (Résidence Traction Mulhouse), il a été placé dans un atelier de révision des wagons (Technicentre) à l'autre bout de la ville, pour faire de la peinture. Le voilà donc loin de ses collègues habituels, en dehors même de l'Établissement dans lequel il devrait exercer son mandat de délégué du personnel. On ne peut voir dans cet éloignement volontaire qu'une mise au placard abusive. Christophe, quant à lui, a trouvé un job dans une boîte de packaging, il commence le 12 décembre. Entre temps, il a pu subvenir à ses besoins en partie grâce à la cagnotte de ses collègues cheminots, il en est très reconnaissant.



Tous deux placent maintenant leurs espoirs dans la justice, qui a été saisie, pour que soit rapidement reconnue cette procédure

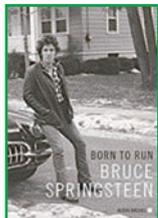
disciplinaire sur deux grévistes comme illégale. Vous êtes plus de 6000 à avoir montré votre soutien par le biais de cette pétition. Le pouvoir en place a décidé de briser ceux qui luttent. Si nous les laissons faire, demain plus personne ne pourra s'opposer aux diktats néolibéraux, sans finir en prison ou au chômage. Unissons nous pour nous défendre !

Cet endroit, c'est Amiens. Ce moment, c'est le **11 janvier 2017**. Notre intention, c'est d'obtenir la relaxe des 8 de Goodyear, montrer notre union contre la loi travail et pour l'arrêt immédiat de la criminalisation de l'action militante. Votre présence est nécessaire, voire indispensable.

12 Le lien du retraité



Voici quelques livres que nous vous conseillons. Certains de ces ouvrages sont disponibles en prêt à la bibliothèque que nous gérons et enrichissons à la fédération. N'hésitez pas à les emprunter, ils sont là pour ça.

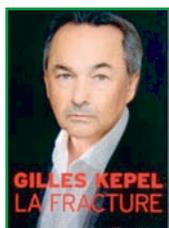


Born to Run - Bruce Springsteen- Albin Michel 24 €

Après les révélations de François Hollande, celles, beaucoup plus enrichissantes de Bruce Springsteen. Un livre autobiographique

La convergences des consciences - Pierre Rabhi - Le Passeur 17,90€

Au fil des mots de sa vie, Pierre Rabhi nous éclaire sur les racines de son insurrection contre la modernité sans âme, sur son appel à "prendre conscience de notre inconscience" écologique et sur sa conviction qu'il ne peut y avoir de changement de société sans changement humain ni convergence des consciences.

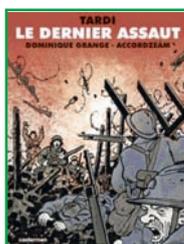


La fracture - Gilles Kepel - Gallimard 19€

Un essai consacré aux stratégies de rupture et de division mises en place par les djihadistes afin de dresser les générations issues de l'immigration contre les classes moyennes françaises. La récupération à des fins électoralistes du problème du terrorisme est abordée. Elaboré à partir de chroniques tenues chaque semaine sur France Culture entre les étés 2015 et 2016.

Les portes du néant - Samar Yazbek - Stock 19 €

Figure de l'opposition au régime de Bachar al-Assad, Samar Yazbek est contrainte de quitter son pays tant aimé en juin 2011. Depuis son exil, elle ressent l'urgence de témoigner. Au mépris du danger, elle retourne clandestinement dans son pays, en s'infiltrant par une brèche dans la frontière turque. Trois voyages en enfer dans la région d'Idlib où elle vit de l'intérieur l'horreur de la guerre civile, aux côtés des activistes. Des premières manifestations pacifiques pour la démocratie, à la formation de l'Armée Syrienne Libre, jusqu'à l'émergence de l'État islamique.



Le dernier assaut - BD + CD Jacques Tardi, Dominique Grange - Castermann 23 €

Pendant la Première Guerre mondiale, le brancardier Mathurin Brouille enchaîne les rencontres toutes plus désagréables les unes que les autres : le capitaine raciste de la coloniale, les soldats nains du roi d'Angleterre, les armes dernier cri des Allemands. Une dénonciation de la bêtise et de la cruauté de la hiérarchie militaire. Avec douze chansons sur **la guerre et ses atrocités**.

Le bâtiment de pierre - Asli Erdogan - Actes Sud 13,50 €

À travers le cri d'une femme enfermée dans le "Bâtiment de pierre", Asli Erdogan dénonce la torture et les violences policières que fait subir le gouvernement turc à ses opposants. Malgré la dureté de son sujet, elle offre un chant singulier duquel se dégage une paradoxale et inconcevable douceur. Un texte courageux qui aborde un des grands non-dits de la vie politique turque.



Fédération SUD-Rail Tel : 01.42.43.35.75 federation-sudrail@wanadoo.fr
www.sudrail.fr

Liaison retraité-e-s 17 Bd de la Libération 93200 Saint Denis Tel 01 42 43 99 77
Mail : liaisonretraites@retraitesudrail.org- Blog : www.retraitesudrail.org

